

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO

BELGE

COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

54-ème séance.

Samedi 19 septembre 1936, à 10 heures.

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Monsieur V. VAN STRAELEN.

PRESENTS:

MM.	V. VAN STRAELEN	Président
	R. BOUILLENNE	
	J. CLAESSENS	Délégué de Monsieur le Ministre des Colonies.
	W. ROBYNS	
	A. SCHOEP	
	J. WILLEMS	Membres
	J.-P. HARROY	Secrétaire du Comité.

EXCUSE:

M. H. SCHOUTEDEN Membre.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE.

Le Procès-Verbal de la 53ème séance (18 juillet 1936) est approuvé à l'unanimité.

DEMISSION OFFERTE PAR MONSIEUR JOSEPH CLAESSENS.

Le Président rappelle qu'il est d'usage que le Délégué de Monsieur le Ministre des Colonies au sein du Comité soit Monsieur le Directeur - Général de l'Agriculture, au Ministère des Colonies.

Monsieur Joseph CLAESSENS, qui a récemment abandonné ses fonctions de Directeur-Général au Ministère des Colonies pour se consacrer exclusivement à la présidence du Comité de Direction de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge, a jugé devoir offrir sa démission à Sa Majesté le Roi pour permettre à

son successeur au Département, Monsieur Marcel Van den ABEELE, de lui succéder également au Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

Cette démission ayant été acceptée, le Président se fait l'interprète des Membres du Comité et de l'institution toute entière pour exprimer à Monsieur Joseph CLAESSENS les regrets qu'inspire son départ et la reconnaissance que lui garde l'Institut pour sa précieuse collaboration.

DECISION N° 361. MISSION VULCANOLOGIQUE AU PARC NATIONAL ALBERT.

CANDIDATURE DE MONSIEUR JEAN VERHOOGEN.

Le Président caractérise l'état d'avancement de la question, telle qu'elle se présente à la suite des décisions du Comité n° 197 (4 mars 1935), 225 (27 juillet 1935), 338 (6 juin 1936) et 350 (18 juillet 1936) ainsi que des pourparlers engagés avec Monsieur Jean VERHOOGEN depuis son retour des Etats-Unis.

Le Comité discute longuement le problème, opposant les avantages - Monsieur VERHOOGEN est le seul spécialiste belge susceptible de partir immédiatement, excellentes références des universités américaines où il a travaillé - aux inconvénients qui semblent devoir résulter de son intervention: attitude de Monsieur VERHOOGEN à l'égard du Comité, désir de Monsieur VERHOOGEN de se trouver aux Etats-Unis dès octobre 1937 pour y reprendre une chaire de vulcanologie à l'Université de Michigan.

Considérant que dans ces conditions, la mission vulcanologique au Parc National Albert devrait se voir dangereusement écourtée, que l'étude des matériaux minéralogiques rassemblés et la coordination des résultats des observations ne pourraient s'effectuer normalement, que la continuité de l'étude du massif des Virunga, dont la présente mission ne devait être que le prélude, ne pourrait se voir assurée par suite du projet de Monsieur VERHOOGEN de se fixer définitivement aux Etats-Unis dès 1937, le Comité émet un avis défavorable sur le principe de la mission au Parc National Albert de Monsieur Jean VERHOOGEN.

DECISION N° 362. MISSION D'ETUDE DE MONSIEUR VERLEYEN, DE L'UNIVERSITE COLONIALE.

Le Comité reçoit connaissance de ce que Monsieur VERLEYEN, Chargé de Cours à l'Université Coloniale, a entrepris un voyage d'études forestières au Congo Belge sous les auspices du Gouvernement, de l'Université Coloniale, de l'Institut pour l'Etude Agronomique du Congo Belge et du Musée d'Histoire Naturelle d'Anvers.

Monsieur VERLEYEN a sollicité l'autorisation de parcourir le Parc National Albert et d'y effectuer certaines récoltes d'échantillons de bois.

Vu l'urgence, le Président a accordé cette autorisation.

Le Comité la ratifie, en stipulant toutefois que les récoltes envisagées ne peuvent justifier aucun abattage d'arbre.

DECISION N° 363 UTILISATION DU PAPIER "AVION" POUR L'IMPRESSON DU COURRIER DESTINE AUX STATIONS D'AFRIQUE.

Examinant une suggestion formulée dans le rapport de Monsieur Léon LIPPENS, le Comité décide de ne pas faire imprimer sur papier pelure-avion le courrier destiné aux stations d'Afrique, vu les mauvaises conditions de conservation de ce papier sous le climat tropical.

Seuls les accusés de réception et les lettres d'accompagnement pourront se voir imprimés sur papier léger.

ETUDE DES COLLECTIONS RASSEMBLEES PAR MONSIEUR LEON LIPPENS

Le Comité postpose sa décision à ce sujet, compte tenu de l'absence de Monsieur le Docteur H. SCHOUTEDEN.

AFFECTATION DES COLLECTIONS REUNIES PAR LES CHARGES DE MISSION DE L'INSTITUTION.

Le Musée de Tervueren se trouvant directement

intéressé par cette question, le Comité décide de surseoir, pour la même raison, l'examen de ce problème.

ORGANISATION DU TOURISME DANS LES PARCS NATIONAUX.

Le Comité entend un exposé de Monsieur Jean WILLEMS qui examine les avantages et les inconvénients d'un accord avec la Compagnie Immobilière du Nord du Kivu.

Avant de prendre une décision définitive, le Comité souhaite toutefois se livrer à un complément d'enquête.

DECISION N° 364. ETUDES PRELIMINAIRES A LA CREATION D'UN PARC NATIONAL AU KATANGA.

Le Comité remarque qu'il serait précieux que les enquêtes préliminaires à la création d'un parc national au Katanga puissent se faire le plus tôt possible.

En conséquence, le Comité décide d'autoriser le Lieutenant-Colonel H. HACKARS à interrompre éventuellement l'installation de la Station de Mutwanga pour se rendre, en temps utile, dans la province d'Elisabethville, en vue d'y participer à ces enquêtes.

DECISION N° 365. SUBSIDE SOLLICITE PAR MONSIEUR HUBERT DAMAS.

Le Comité reçoit connaissance de ce que Monsieur Hubert DAMAS a émis le voeu de se rendre auprès du Professeur RUTTNER, de Lunz, afin de lui soumettre certains résultats de sa mission au Parc National Albert.

Monsieur Hubert DAMAS a, dans ce but, sollicité un subside destiné à couvrir ses frais de séjour à Lunz pendant trois semaines, ainsi que le prix de son voyage.

Le Comité décide de transmettre cette demande avec avis favorable au Conseil d'Administration de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge.

DECISION N° 366. PUBLICATIONS: ASPECTS DE VEGETATION DES PARCS NATIONALS DU CONGO BELGE.

Le Comité reçoit connaissance de ce que Monsieur le Docteur W. ROBYNS a terminé le choix des clichés, la mise en page et la rédaction du commentaire des deux premiers fascicules de la publication prévue à la décision 342, 52-ème séance, 6 juin, 1936.

Le Comité décide de soumettre le manuscrit à l'approbation des botanistes siégeant à la Commission Administrative de l'Institut.

Le Comité décide également de faire éventuellement réaliser une édition séparée de ces fascicules dans chacune des deux langues nationales.

DECISION N° 367. EXPOSITION CONSACREE AU PARC NATIONAL ALBERT.

Le Comité reçoit connaissance d'une lettre de la Société: VEREENIGING NATUUR- EN STEDENSCHOON, demandant le concours de l'institution pour l'organisation d'une exposition consacrée exclusivement au Parc National Albert.

Le Comité marque son accord de principe sur cette proposition mais décide de signaler à la société précitée que la documentation dont dispose l'Institut ne permet peut-être pas d'envisager une exposition ne concernant que le Parc National Albert.

La séance est levée à 13 heures.

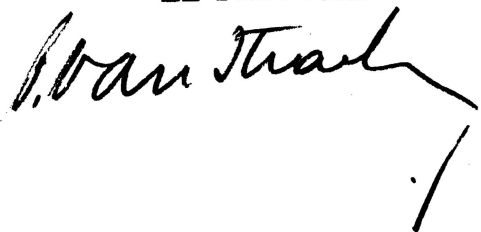
+++++

LE SECRÉTAIRE DU COMITÉ
DE DIRECTION,



Jean-Paul HARROY.

LE PRÉSIDENT



V. VAN STRAELÉN